



Communiqué de presse

Meaux – le 6 janvier 2025

MEAUX : Un réseau de chaleur moins cher pour les usagers et plus vert pour l'avenir !

Le 6 janvier 2025, Jean-François Copé, Ancien ministre, Maire de Meaux et Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, Alain Bourgeois, Président du Syndicat Mixte pour la Géothermie de Meaux (SMGM) et Yves Lederer, Président du Groupe Coriance, signent le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de chaleur. La ville renouvelle sa confiance à Coriance qui exploitait déjà les installations.

Construit dans les années 60 et alimenté par de la géothermie depuis les années 80, le réseau de chaleur de Meaux a bénéficié de nombreuses modernisations effectuées par Coriance sur l'ancienne délégation de service public. Aujourd'hui avec ses 11 puits, la géothermie de Meaux est la plus grande de France à alimenter une seule et même ville et l'une des plus grande d'Europe ! L'objectif est de fournir aux abonnés une chaleur écologique, sûre et économique.

Le nouveau partenariat entre la Ville de Meaux et Coriance reflète d'une part la volonté d'allier maîtrise des dépenses et transition énergétique, et d'autre part d'améliorer le quotidien des habitants en construisant un avenir durable.

Ainsi, en 2025, **les abonnés au réseau de chaleur urbain verront leurs coûts diminuer de 25 % à 40 %**. Par exemple, un foyer vivant dans un T3 paiera en moyenne 606 € par an, contre 847 € en 2023, soit une économie de 28 %.

Au-delà de ces économies immédiates, ce réseau s'engage dans une **transition énergétique ambitieuse**.

En 2026, un nouveau puits de géothermie sera foré et des travaux de rechemisage auront lieu sur un des puits existants. Ce procédé consiste à glisser un tube neuf à l'intérieur des anciens puits, afin de s'assurer de la bonne tenue du puits et ainsi éviter les fuites. En 2027, la réglementation imposera la fermeture de trois puits historiques.

Ces travaux permettront de passer **la part d'énergie renouvelable de 67 à 86 %**, ce qui permettra

d'économiser 28 859 tonnes de CO2 chaque année. Ces résultats s'inscrivent dans la volonté commune de faire de Meaux une ville plus verte, plus durable, et moins dépendante des énergies fossiles.

Le réseau de chaleur sera étendu passant de 32 km à 34,8 kilomètres en 2030 pour raccorder 1 000 équivalents-logements supplémentaires, portant le total à plus de **18 600 équivalents-logements desservis.**

Les investissements pour ce projet vertueux s'élèvent à plus de 28 millions d'euros.

Les chiffres clés du réseau de chaleur de Meaux à terme :

- 34,8 km de réseau
- 9 puits de géothermie
- 221 sous-stations
- Plus de 18 600 équivalents-logements raccordés
- 86% de la chaleur produite à partir d'énergie renouvelable
- 180 GWh de chaleur distribuée

Jean-François Copé

*Ancien Ministre, Maire de Meaux
et Président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Meaux*

Yves Lederer

Président du Groupe Coriance

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Concrètement, ce sont des canalisations enterrées sous la chaussée qui acheminent de l'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur pour les alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire

Plus d'informations sur : www.energie-verte-meaux.fr

Contacts presse :

Coriance

Audrey CONSTANTIN

Cheffe de service communication

06 80 14 21 51

Audrey.constantin@groupe-coriance.fr

Ville de Meaux

Pierre-Louis RIVAILLER

Chargé de mission au cabinet

07 78 11 81 63

Pierre-louis.rivailler@meaux.fr

A propos de Coriance

Depuis 25 ans, Coriance construit, développe, et exploite des réseaux de chaleur et de froid urbains alimentés localement par des énergies renouvelables, comme la géothermie et la biomasse, pour accompagner durablement les collectivités et les industries dans leur conversion énergétique.



www.groupe-coriance.fr



Groupe Coriance



@coriance



@Groupe_Coriance